

Strasbourg, le 26 octobre 2021

Dès aujourd'hui, Crédit Mutuel Alliance Fédérale stoppe le financement de tout nouveau projet d'exploration, de production et d'infrastructure dans le pétrole et le gaz.

Conformément à son statut d'entreprise à mission, soucieuse de lutter contre le réchauffement climatique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale stoppe dès maintenant tout financement de nouveau projet d'exploration, de production et d'infrastructure¹ dans le pétrole et le gaz, dans le prolongement de ses précédents engagements pour une sortie du secteur du charbon.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage également à renforcer considérablement sa politique sectorielle « Hydrocarbures » en excluant de tout financement les clients avec une part significative de leurs activités liée à la production d'énergies fossiles non conventionnelles².

Par ailleurs, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage à dialoguer avec les entreprises de son portefeuille afin de les convaincre de renoncer à développer de nouveaux champs pétroliers et gaziers après une échéance courte, sous peine d'être exclues de futurs soutiens.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale utilisera la liste Global Oil & Gas Exit List de l'ONG Urgewald pour guider cette politique.

Ces deux annonces arrivent après trois autres décisions majeures qui placent Crédit Mutuel Alliance Fédérale en leader bancaire dans la transition écologique de l'économie :

- dès février 2020, l'arrêt total du financement du charbon, mis en place et salué par les organisations non gouvernementales et les études internationales³ ;
- dès septembre 2020, la décision de réduire de -15% d'ici 2023 (par rapport à 2018) les émissions de CO2 des portefeuilles corporate, assurances et gestion d'actifs, en stricte cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat (+1,5° à +2° d'ici 2100) ;
- dès octobre 2020, la mise en place systématique du critère environnemental dans toutes les décisions d'octroi de crédit corporate.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale est donc un acteur engagé et innovant, au côté de ses clients, pour la décarbonation de l'économie.

Première banque française dotée du statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce ses engagements dans le cadre de la mission environnementale et sociétale qu'elle s'est fixée.

Pour rappel, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a renforcé sa stratégie climat et acté un plan de sortie des activités du charbon à l'horizon 2030 reconnu par les parties prenantes comme la politique la plus exigeante et exhaustive. Dès février 2020, l'application de la politique sectorielle « charbon » a entraîné la cession de près de 500 millions d'euros d'actifs liée à l'arrêt des relations avec les « coal developers », soit 417 entreprises mondiales référencées comme développant de nouvelles capacités charbon – et contraires aux engagements climatiques internationaux.

A la même date, la politique sectorielle « Hydrocarbures » excluait le financement des projets liés aux hydrocarbures non conventionnels incluant les projets en Arctique.

¹ Hors politique sectorielle maritime : https://www.bfcm.creditmutuel.fr/partage/fr/CC/BFCM/assets/articles/rsm-politiques-sectorielles/Politique_Mobilite_Secteur_Maritime.pdf

² Définition des énergies fossiles non conventionnelles : pétrole ou gaz de schiste, pétrole issu de sables bitumineux, pétrole lourd et extra-lourd, pétrole en eau profonde, pétrole extrait en Arctique (périmètre géographique défini par l'AMAP (Arctic Monitoring & Assessment Programme) du Conseil de l'Arctique (<https://www.amap.no/about/geographical-coverage>)).

³ "These are the world's largest banks that are increasing and decreasing their fossil fuel financing", CNBC (<https://www.cnbcm.com/2021/04/22/which-banks-are-increasing-decreasing-fossil-fuel-financing.html>).

Son plan stratégique 2019-2023 prévoit également une réduction de ses émissions de CO₂ de 30% (en tant qu'institution – scope 1, 2, 3) et une augmentation de 30% des financements des projets à forts impacts climatiques, toujours à horizon 2023.

« En adoptant des mesures exemplaires pour lutter contre le réchauffement climatique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale répond aux attentes de transparence de ses sociétaires et clients sur l'utilisation de leur épargne tout en accompagnant les entreprises dans leur transition écologique. » déclare **Nicolas Théry**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Pour **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, « La transition vers une économie bas carbone n'est plus une option face au dérèglement climatique : nous devons accélérer dans la transition énergétique de toute l'économie et de toutes les entreprises. Nos entreprises clientes, petites et grands groupes, sont aujourd'hui prêtes à combiner relance de l'économie et transformation du modèle de développement. Le Crédit Mutuel est à leurs côtés. »

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France et en Europe, présent au travers de près de 4 300 points de vente au service de 27,4 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre diversifiée de services à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les Caisses de Crédit Mutuel des Fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand) et Antilles-Guyane (Fort-de-France).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, Cofidis Group, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), Banque de Luxembourg, Banque Transatlantique et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr

Contact

Crédit Mutuel Alliance Fédérale – Paul Gibert

03 88 11 24 64 – com-alliancefederale@creditmutuel.fr